

BUDGET PRIMITIF 2018
**RENOVATION DES QUARTIERS POUR UNE POLITIQUE DU MIEUX
VIVRE**

Rapport n°1032

Exposé des motifs

Au-delà de la quête du triple A, cet amendement nous permettra d'augmenter notre indice de santé sociale.

Les quartiers dits politique de la ville sont les grands perdants de la politique menée par la Région.

En effet, comme l'indique le rapport, 99 millions d'euros ont été fléchés pour les 34 PRIR (quartiers régionaux de la politique de la ville). Cela revient à 2,9 millions d'euros pour rénover un quartier politique de la ville ; autant dire très peu, trop peu.

Pour le budget 2018 l'enveloppe de la politique de la ville demeure trop faible avec seulement 15 millions d'euros.

Pourtant les besoins en matière d'amélioration du cadre de vie, d'implication des habitants, de développement du pouvoir d'agir demeurent urgents. Ces quartiers ont besoin de rénovation de leurs bâtiments. Tout le monde a le droit de vivre dans un logement décent, d'avoir accès à des services publics, des services de santé, d'accès au transport et aux emplois. Nous ne connaissons pas de citoyens de seconde zone par contre nous connaissons des personnes qui font face à une multiplication d'obstacles.

C'est pourquoi la région doit voir grand dans la rénovation des quartiers en politique de la ville. Un grand projet, c'est plus de création d'emplois non délocalisables ; en somme plus de justice sociale.

Dispositif :

- Affecter 22.5 millions d'euros en Autorisation de Programme dans le chapitre 905 « Aménagement du territoire », sous-fonction 1 « Politique de la ville ».
- Affecter 8 millions d'euros en Crédit de paiement dans le chapitre 905 « Aménagement du territoire », sous-fonction 1 « Politique de la ville ».
- Gager cette dépense sur une baisse de 8 millions d'euros en crédits de paiement dans le chapitre 909 « Action Economique », sous fonction 2 « Recherche et Innovation »